

# Forerie-chapelle d'Indret, patrimoine à réinventer

Synthèse étonnante de 200 ans d'histoire socio-économique, la Forerie-chapelle est la superposition d'un lieu majeur de l'industrialisation en Basse-Loire au XVIII<sup>e</sup> et d'un modèle d'architecture religieuse néogothique, précurseur au XIX<sup>e</sup>. En novembre 2022, l'édifice a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

**P**ar arrêté préfectoral, la DRAC<sup>1</sup> a inscrit la Forerie-chapelle en totalité. En premier lieu, « le sol et les infrastructures voûtées mises au jour ». En 1777, sous le règne de Louis XVI, la Manufacture Royale fabrique des bouches à feu et le moulin à marées fore l'âme des canons. Dès 1810 la forerie hydraulique est supplantée par la machine à vapeur. Le bâtiment devient simple atelier après comblement des passages d'eau. Les campagnes de fouilles archéologiques menées par Indre Histoire d'îles de 1998 à 2002 et conduites par E. Loir Mongazon<sup>2</sup>, sous l'égide de REMPART<sup>3</sup>, ont confirmé la présence de ce **témoin essentiel de l'histoire des techniques**. En 1842 l'arsenal convertit le bâtiment en lieu de culte. Il est désacralisé en 1976. Témoins de cette architecture religieuse, « **La voûte en charpente avec ses luminaires** » sont également inscrits par la DRAC. L'intérêt de ce site exceptionnel réside dans la superposition étonnante d'un usage industriel et militaire puis religieux.

## Indre Histoire d'îles se mobilise pour le site depuis 26 ans

En 1996, DCNS [NavalGroup] obtient l'accord d'un permis de démolir la Forerie-chapelle. Indre Histoire d'îles alerte les hautes instances de l'État jusqu'au Ministère de la Culture<sup>4</sup>. Le permis est suspendu. Au vu des résultats des fouilles, la Municipalité d'Indre se porte acquéreur de



Dans la Forerie-chapelle d'Indret sont inscrits à l'Inventaire le sol et les infrastructures voûtées du moulin à marées (1777) ainsi que la voûte en charpente (1842) avec ses luminaires

l'édifice en 2000. L'association persévère et sensibilise les politiques, DRAC, médias, universitaires, scolaires, grand public, Fondation du Patrimoine et Mission Bern. L'importance de ce monument indrais d'intérêt national est désormais reconnue. Sa dégradation inquiète Indre Histoire d'îles. **Depuis 1777, le moulin à marées d'Indret est ancré dans l'innovation et la créativité : il est urgent de le sauvegarder et de le réinventer.**

<sup>1</sup> DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

<sup>2</sup> Elisabeth Loir-Mongazon, responsable du Musée du textile de Cholet en 1998, aujourd'hui Cheffe du Service de l'Inventaire Région Bretagne

<sup>3</sup> REMPART : Réhabilitation et Entretien des Monuments et du Patrimoine ARTistique

<sup>4</sup> L'intervention de Catherine Trautmann, Ministre de la Culture, suspend le permis de démolir et autorise les fouilles.

Article rédigé par Indre Histoire d'îles  
[indrehistoirediles.wordpress.com](http://indrehistoirediles.wordpress.com)

## ACTIONS MUNICIPALES AU FIL DES ANS

**2000** : décision d'achat de la Forerie-chapelle.

**2010** : mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment.

**2015** : démolition des tribunes latérales et pose d'un filet de protection pour les visiteurs.

**2022** : pose d'une bâche de protection sur l'ensemble de la toiture et interdiction des visites par mesure de sécurité.